

BERCHERES LES PIERRES

#25
BULLETIN

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2025

notre histoire,
notre village !



BERCHERES
LES PIERRES

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2024

#25
BULLETIN

ACTUALITÉS

[04

- [04 Conseil Municipal des Jeunes
- [04 Marché de Noël
- [05 La bibliothèque Les Milles Feuilles
- [06 École de la Pierre Blanche
- [07 Journée du Patrimoine
- [08 Le SNU
- [08 Concours engagement citoyen

TRAVAUX - FINANCES

[09

- [09 Point sur les travaux
- [10 Point sur les finances

ETAT CIVIL

[20

- [20 Bienvenue
- [21 Recensement citoyen
- [22 Départ / Arrivée
- [22 Information cambriolage
- [23 Tarifs municipaux
- [23 Naissance - Décès - Mariage
- [24 Numéros et contacts utiles
- [24 Tribune de l'opposition
- [24 Tribune de la majorité

ASSOCIATIONS

[14

- [14 : Asso Berch-Pierre
- [15 : Asso APE
- [15 : BLP 1254
- [16 : Comité des fêtes
- [16 : Asso Ambiance Beauceronne
- [17 : ASB Football
- [17 : Moto Club
- [18 : Vive la vie
- [18 : Ruisseau de Lune
- [19 : Berchères Pétanque
- [19 : Tennis Club

RETROSPECTIVE

[11

- [11 à 13 Notre village au jour le jour...

URBANISME

[25

- [25 Déclarations - Permis
- [25 Demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées

COMMERCE / ARTISANAT

[26

- [26 à 27 les artisans et les commerçants de notre commune

Responsable de la publication : Jean-Claude Breton
Remerciements aux personnes
qui ont participé à ce numéro
et aux responsables d'Associations
Pré-presse : alainvelard.com - 325924009
imprimé en France / 500 exemplaires gratuits
Crédits photo/Illust : alain velard - DR - Adobe

la version du bulletin est disponible en ligne sur
www.berchereslespierres.fr

Édito

C Chères Berchéroises,
chers Berchérois,

Alors que nous démarrons cette nouvelle année 2025, c'est avec un immense plaisir que je vous présente les nouveaux membres de notre équipe municipale qui rejoignent nos efforts pour rendre notre commune encore plus dynamique et accueillante.

Nous sommes ravis d'accueillir M. Delarue, qui prend les rênes du service technique. Son expertise et son engagement seront des atouts précieux pour la gestion et l'entretien de nos infrastructures. Également, Mme Thenaisie renforce notre équipe au service périscolaire, apportant son enthousiasme et sa passion pour le bien-être de nos enfants. Enfin, Mme Tricheux, notre nouvelle agente administrative, nous a rejoints pour optimiser le fonctionnement de nos services et assurer un accueil de qualité à tous nos administrés.

Cette année a été marquée par plusieurs réalisations significatives qui ont contribué à améliorer notre cadre de vie. Nous avons achevé l'agrandissement du cimetière, une étape importante pour répondre aux besoins de notre communauté. La rénovation de la toiture de l'arsenal a également été nécessaire, garantissant la pérennité de ce bâtiment. De plus, la construction de jardinières et l'aménagement du trottoir au lavoir ont embelli notre village et renforcé notre engagement en faveur de l'environnement.

Cependant, nous ne pouvons ignorer le contexte économique national actuel, marqué par des incertitudes financières qui impactent aussi bien les particuliers que les entreprises et, bien sûr, les collectivités territoriales comme la nôtre. Ces difficultés nous obligent à une gestion rigoureuse et à une priorisation de nos actions. Dans ce contexte, il est parfois difficile de se projeter avec autant d'aisance que nous le souhaiterions. Nous devons faire preuve de prudence dans nos engagements financiers et veiller à optimiser chaque dépense, tout en maintenant le cap sur l'amélioration continue de notre village.

Pour l'année à venir, nous avons donc adapté nos projets en tenant compte de cette réalité. Nous prévoyons des travaux d'isolation et de ravalement du presbytère, qui permettront de préserver ce patrimoine tout en améliorant son efficacité énergétique. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une logique de maîtrise des coûts énergétiques, d'autant plus importante dans le contexte actuel. Par ailleurs, nous poursuivrons la fin des travaux de rénovation énergétique de l'école et de la salle polyvalente, un projet essentiel pour le confort de nos usagers et pour la réduction de notre empreinte environnementale.

Un autre dossier qui sera placé au cœur de nos priorités est la préservation et la restauration de notre clocher. Cet édifice emblématique de notre commune mérite une attention particulière, et nous organiserons prochainement une réunion de présentation afin de discuter des enjeux et des solutions envisageables pour sa sauvegarde. Nous étudierons attentivement les possibilités de subventions et de financements afin de mener à bien ce projet dans le respect de nos contraintes budgétaires.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous, Comité des fêtes, Associations, élus pour votre soutien et votre engagement envers notre commune. Ensemble, avec réalisme et détermination, nous continuerons à construire un avenir durable et harmonieux pour tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2025.

Le Maire
Jean-Claude BRETON

Le projet du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Les membres du CMJ ont souhaité, outre l'animation de la commune, s'investir dans la préservation et la connaissance du patrimoine de notre commune.

A cet effet, ils ont commencé, sous la houlette de Quentin Favré, Président de l'association Berch-Pierre, à travailler à la présentation de trois éléments remarquables de notre patrimoine : l'église, le portail de la ferme de l'évêque et l'éolienne ; répartis en équipes ils travaillent chacun sur un sujet et ambitionnent de réaliser un texte sur chaque élément qui pourra être imprimé sur des panneaux signalétiques afin d'informer les visiteurs sur les particularités des sites qu'ils admirent.

Afin d'en apprendre le plus possible sur le village, les membres du CMJ ont passé une journée, en compagnie de Quentin, Maryline et Cathy aux Archives Départementales d'Eure-et-Loir. Notre village y est très bien représenté et de multiples documents ont pu être photographiés qui vont leur servir afin de rédiger leurs textes.



Pour la 4^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes conjointement avec le Comité des Fêtes, a organisé le marché de Noël de notre commune, en extérieur dans la cour de l'école, le vendredi 6 décembre dernier, au son de notre fanfare l'Ambiance Beauceronne et toujours au bénéfice exclusif de l'école du village.

Le temps a été clément et a concouru à faire de cette manifestation une réussite.

Comme l'année dernière, les organisateurs avaient décidé de commercialiser exclusivement des produits de bouche. Dès le jeudi, les cuisines des membres actifs ont tourné à plein régime pour proposer à la vente : cookies, sablés, pains d'épices, crêpes, gaufres, vin chaud à la cannelle, chocolat chaud, huîtres de Marennes et vin blanc et bien entendu la fameuse tartiflette préparée par Dany, Philippe, Yvelise et Cathy, dont les 50 kg de pommes de terre ont été offerts pour moitié par Delphine et Dominique Raimbert et pour l'autre moitié par Berengère et Charles-Edouard Lhopiteau.

Des exposants extérieurs ont proposé à la vente des objets artisanaux et des préparations florales de qualité.

L'APE n'était pas en reste avec pas moins de 3 stands superbes : vente de sapins en extérieur, stand de bricolage en intérieur et stand photo permettant aux petits et aux grands d'immortaliser cette journée avec des clichés de qualité. Comme les autres années, les enseignants ont joué le jeu en commercialisant des objets fabriqués par les enfants.



Tous ont beaucoup travaillé, dès la veille, pour que les stands soient montés, décorés et achalandés. A 18h30, la chorale des enfants, accompagnée de la fanfare, a offert un beau spectacle revisitant les standards musicaux de Noël.

Pas moins de 110 parts de tartiflette, 80 crêpes, 40 gaufres, 6 litres de vin chaud, une trentaine d'assiettes d'huîtres ont été vendus en 4 heures.

Pour terminer cette belle soirée festive, une retraite aux flambeaux a été organisée, menée par notre fanfare jusqu'au Bois Berlin, où un feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré.

Encore une très belle action du CMJ, des bénévoles et des enseignants à qui nous tenions à exprimer notre reconnaissance pour leur engagement au service de notre commune et de l'école du village.



Bibliothèque « DES MILLE FEUILLES »

Bonjour à toutes et à tous, l'année s'achève, marquée par de belles découvertes littéraires et de nombreuses animations qui ont rassemblé petits et grands ! Notre fonds livresque continue de s'enrichir, avec une sélection de nouveautés romanesques et policières qui raviront les amateurs de lecture. Parmi les acquisitions de cette fin d'année, nous vous proposons quelques titres alléchants à découvrir prochainement.



Vous avez également la possibilité de commander directement les ouvrages de votre choix via la Médiathèque Départementale (MDEL) ou par notre intermédiaire. Et pour les passionnés de presse et de magazines, n'oubliez pas que votre code d'adhérent vous donne accès à Caféin, une plateforme en ligne qui vous ouvre les portes d'une vaste sélection de journaux et revues. Cette année 2024 a aussi été riche en animations pour les enfants : Kamishibai, résolutions d'énigmes,

quizz, et autres activités ludiques sur des thèmes captivants comme Harry Potter ou Les Poussins de Ponty. Ces moments ont rencontré un vif succès et renforcé notre envie de vous proposer encore plus d'événements interactifs et fédérateurs.

Nous espérons vous retrouver nombreux en 2025, motivés et prêts à partager avec nous des instants conviviaux autour de la lecture, du jeu, et de la culture.

Toute l'équipe vous attend dans la bonne humeur pour une nouvelle année placée sous le signe de l'échange et de la découverte.

Quelques nouveautés que vous pourrez déguster :

« Tenir debout » Mélissa Da Costa - « Tata » Valérie Perrin - « Un animal sauvage » Joël Dicker - « Méfie toi » Harlan Coben - « La librairie des livres interdits » Marc Lévy - « La lignée » Aurélie Valognes - « Plus grand que le ciel » Virginie Grimaldi - « Quelqu'un d'autre » Guillaume Musso et bien d'autres encore...

À très bientôt à la bibliothèque !

Rappel des horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi de 16h30 à 18h30



Les 4 saisons du lavoir

Printemps



Été



Rentrée



Noël



École de la Pierre Blanche

Cette année, l'école compte 92 élèves de la PS (petite section) au CM2 répartis de façon suivante :

- PS / MS Lauréline Rosado ainsi que Hélène Rivoalen (le lundi), avec l'aide de Jocelyne Oberdieder (ATSEM).
- GS / CE1 avec Clémence Louvet aidée par Amandine Thenaisie
- CP / CE2 avec Florence Kahraman
- CM1 / CM2 avec Pierre Garreau

La direction est assurée par Lauréline Rosado. Son jour de décharge est le lundi. Il est donc possible, ce jour-là, de la rencontrer pour tout ce qui concerne l'école sur prise de RDV au préalable.

Pour contacter l'école plusieurs choix s'offrent à vous :

- par voie postale :

6, rue de la mairie 28630 BERCHERES LES PIERRES

- par mail :

ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr

- par téléphone :

02 37 36 01 61

Sur l'année 2024, les classes ont bénéficié de divers projets :

- Fin janvier, fête de la galette ;
- En mars, les classes de CE/CM sont allées voir le long métrage « LEO » sur Léonard de Vinci avant d'aller visiter le clos Lucé à Amboise en mai ;
- Les différentes classes ont pu assister aux concerts des JMF à Luisant en décembre 2023 pour les CE/CM et en avril 2024 pour les maternelles et CP ;
- Les PS/MS/GS/CP ont exploré le domaine des contes de Perrault lors de leur visite du château de Breteuil en mars 2024 ;
- Cette année scolaire 2024, année des Jeux Olympiques s'est clôturée par la traditionnelle kermesse reprenant ce thème en juin ;

- Les enfants ont aussi participé à des Olympiades organisées le 4 juillet par le Comité des Fêtes et les associations sportives du village. Le corps enseignant tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour organiser et tenir les ateliers de cette journée qui a ravi les élèves.

L'année scolaire 2024 / 2025 sera également riche en projets divers et variés :

- Nettoyons la Nature en septembre ;
- Semaine du goût et journée Halloween en octobre avec participation de l'APE et de la bibliothèque en clôture de cette journée ;
- Chorale au marché de Noël le 6 décembre ;
- La veille des vacances de Noël, goûter offert par la mairie ;
- En janvier : fête de la galette ;
- En avril : Carnaval ;

N'OUBLIEZ PAS DE VENIR À NOTRE FÊTE DE L'ÉCOLE LE 27 JUIN 2025

REMERCIEMENTS :

- Merci aux parents d'élèves qui prennent sur leur temps pour accompagner et sécuriser les sorties scolaires, leur présence nous est indispensable.
- Merci à l'A.P.E. qui organise tout au long de l'année des manifestations qui rapportent de quoi financer nos projets. Bravo pour leurs actions toujours efficaces !
- Merci au Conseil Municipal des Jeunes qui nous a fait un généreux don grâce à ses bénéfices du marché de Noël.
- Merci également à Mesdames Cathy Saliege et Yvelise Tricheux qui, par leur bénévolat au sein de la bibliothèque municipale, nous permettent d'emprunter tous les jeudis des livres, et qui nous organisent régulièrement des animations (jeux, lecture de contes...).

L'équipe pédagogique et les enfants de l'école vous souhaitent une très belle année 2025 !



Journée du Patrimoine

Lors du week-end des 21 et 22 septembre, l'association Berch-Pierre a eu le plaisir de participer aux Journées du Patrimoine pour mettre en lumière l'histoire de notre village.

Pendant ces deux jours, trois thématiques principales ont été valorisées. Le samedi, François Bonny, viticulteur et vice-Président de l'association, a dévoilé tous les secrets de la culture de la vigne le long du chemin des carriers. Il était accompagné par les membres de l'association BLP 1254, qui ont incarné des vigneron traditionnels.

Puis, le dimanche, les visiteurs ont découvert le site de la Garenne, guidés par Quentin Favré, président de Berch-Pierre, qui a retracé l'histoire de l'exploitation de la pierre à Berchères. Enfin, devant l'église, les sculpteurs de l'atelier Saint Éloi de Chartres ont réalisé une sculpture en pierre représentant un carrier, offrant l'occasion de partager leur savoir-faire. Des visites guidées de l'église ont également été proposées pour les plus curieux.

Ce week-end a rencontré un vif succès, attirant de nombreux visiteurs et confirmant son importance parmi les temps forts de la vie de l'association et de la commune. L'association Berch-Pierres vous donne d'ores et déjà rendez-vous en septembre 2025 pour les prochaines Journées du Patrimoine, avec de nouvelles animations à découvrir !



Le Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) est un dispositif qui s'adresse aux jeunes, filles ou garçons, de nationalité française et âgés entre 15 à 17 ans. Le SNU, c'est la possibilité pour chaque jeune de participer à un séjour de cohésion gratuit pendant 12 jours, de vivre une expérience de vie collective à travers la pratique d'activités de solidarité, sportives, culturelles, de découverte de métiers et de permettre aux jeunes de s'exprimer grâce aux temps de démocratie.

Le SNU est une véritable opportunité pour un jeune de découvrir un environnement nouveau (hors département), d'apprendre à vivre avec d'autres jeunes de leur âge issus d'autres territoires, d'enrichir ses compétences ou ses aptitudes. Vivre une expérience d'engagement dans le cadre du SNU, c'est aussi se valoriser, voire se démarquer, dans un CV et sur Parcoursup.

La réalisation du séjour puis de la mission d'intérêt général permet d'accéder gratuitement à une plateforme d'apprentissage en ligne pour préparer le code de la route et offre le 1^{er} passage du code (prise en charge par l'État).

La campagne d'inscription pour participer au SNU en 2025 est ouverte pour les séjours suivants :

- du 10 au 21 février (clôture des inscriptions : début janvier)
- du 7 au 18 avril - ■ du 16 au 27 juin ■ du 4 au 15 juillet

Pour s'inscrire ou avoir de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site : **snu.gouv.fr**
Vous trouverez, la plaquette nationale du SNU en cliquant sur ce lien : **<https://www.calameo.com/read/0060044346554a423f4fc>**

L'équipe du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports reste à votre disposition à l'adresse : **snu28@ac-orleans-tours.fr.**



Concours engagement citoyen

Le 5 décembre dernier, à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat et du volontariat et des 80 ans de la Fédération Familiales Rurales d'Eure-et-Loir, le Préfet de notre département, M. Hervé Jonathan a annoncé le lancement d'un concours de l'engagement citoyen.

Cette initiative, inédite à l'échelle du département, part du constat que l'engagement irrigue notre territoire, qu'il se manifeste en mots, parfois en projets mais qu'il n'est pas toujours matérialisé en actes, valorisé, ou récompensé à sa juste valeur. Aussi, avec le soutien du Conseil Départemental, de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux, des communes de Chartres, Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou et de Vernouillet, de la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et de l'Académie d'Orléans-Tours, la Préfecture de l'Eure-et-Loir a souhaité s'adresser directement aux habitants par l'intermédiaire d'un concours intitulé « Les Talents de l'Engagement ».

Ce concours invite donc l'ensemble des euréliens et euréliennes, dès 14 ans, seuls ou en groupe, individuellement ou accompagnés d'une structure, à penser des projets d'engagement, à les décrire, à les budgéter et à les faire parvenir aux services de l'Etat à l'adresse e-mail suivante :

concours-engagement@eure-et-loir.gouv.fr

par l'intermédiaire d'un dossier que vous pourrez télécharger sur le site : **<https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Annee-2024/Decembre/Concours-Les-Talents-de-l-Engagement>** avant le 15 mars 2025.

Les candidats pré-sélectionnés seront invités à présenter leurs projets devant un jury, à l'occasion d'une grande soirée de l'engagement citoyen prévue en juin 2025.

Quatre prix de l'engagement seront alors décernés :

- Le prix de l'engagement pour faire vivre la fraternité dans la République,
 - Le prix de l'engagement pour la mémoire et le souvenir,
 - Le prix de l'engagement pour la protection de la planète et de l'environnement,
 - Le prix de l'engagement du quotidien dans la vie sociale.
- Les lauréats de chacun de ces quatre prix recevront une bourse d'un montant maximum de 5000 €, qui leur permettra de mettre en œuvre leurs projets d'engagement.

Les structures qui auront accompagné les candidats primés seront également valorisées financièrement.



Point sur les travaux 2024

En cette année de mi-mandat, nous avons principalement orienté notre énergie sur des travaux de fond pour la commune afin de préparer le chiffage et le phasage des derniers travaux de notre mandat.

EGLISE NOTRE-DAME

Un sujet en particulier nous a occupé : l'église Notre-Dame de Berchères-les-Pierres. Cet édifice dont les dates de construction vont du X^{ème} au XVII^{ème} siècles présente des signes inquiétants d'usure et d'humidité.

En effet, son clocher renforcé à l'époque, se dégrade fortement. Sans se douter des effets négatifs qu'allait occasionner l'obturation des ouvertures, les artisans de l'époque ont fait un choix peu judicieux entraînant une mauvaise ventilation du bâtiment, sans compter les ravages que les pigeons ont occasionnés en nichant dans le dernier niveau du clocher.

Certaines poutres qui soutiennent la charpente et la cloche montrent des signes de fatigue. Des pierres « gouttes d'eau » sont cassées, favorisant ainsi le ruissellement de l'eau sur l'édifice et du même coup la prolifération de végétation qui pourrait favoriser, à moyen terme, le déclèment de pierres.

Nous n'allons pas vous dresser une liste exhaustive des soucis de notre belle église. Nous tenons toutefois à vous rassurer, Notre-Dame n'est pas en péril mais elle a besoin de soins ; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes entourés de professionnels compétents pour nous accompagner sur le phasage des travaux qui dureront sans doute quelques années et sur lesquels nous ne manquerons pas de vous informer.

des chaudières, la mise aux normes de l'électricité dans l'atelier municipal, la réfection de certaines rues, l'installation d'un appareil de filtration et ventilation à l'école, le changement des dernières fenêtres de l'école...



PERSPECTIVES 2025

L'année 2025, nous verra encore entreprendre de nombreux travaux notamment la dernière phase de rénovation de l'école maternelle et de la salle polyvalente et poursuivre la réfection des voiries municipales.

Je vous donne donc rendez-vous l'année prochaine pour la suite des chantiers de travaux sur notre commune.



LAVOIR

En parlant de notre patrimoine, nous pensons naturellement à notre lavoir. En dehors des jolies décorations que nos bénévoles mettent en place et qui rythment les saisons, de grands bacs ont été construits pour accueillir en pleine terre des plantations de vivaces favorisant ainsi l'absorption de l'eau et la biodiversité. Au printemps prochain, le lavoir sera ainsi encore plus accueillant pour s'y détendre, se balader ou encore pêcher tranquillement.

CIMETIERE ET PRESBYTERE



Certains l'ont peut-être remarqué, notre cimetière a été agrandi et terrassé. Un rappel de pierres a été réalisé sur le nouveau mur de fond se mariant au mieux avec l'enceinte du lieu. Une année très orientée sur le patrimoine, puisque nous avons enclenché également la rénovation du presbytère.

Bien entendu, la commune ne s'est pas limitée à l'entretien de son patrimoine même si cela a été un sujet fondamental cette année... Des travaux ici et là, ont été réalisés comme l'entretien

Point sur les finances

Nous sommes déjà en 2025, et avec le budget au cœur des discussions, il est temps de faire le point sur les finances de notre commune.

Concernant l'année 2023, le budget principal s'est soldé par un excédent de 487 000 €, tandis que l'endettement par emprunt s'élève à 285 300 €.

Les projections pour la clôture des comptes de 2024 au 1^{er} décembre indiquaient un excédent d'environ 608 400 € et un endettement de 242 000 €.

Grâce aux efforts collectifs et à une gestion budgétaire rigoureuse au fil des années et ce malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat, nous pouvons, à nouveau, éviter d'augmenter le taux d'imposition communal, maintenir le montant des subventions aux associations de notre village, et envisager la première phase de restauration du clocher de notre église.

FONCTIONNEMENT RECETTES	FONCTIONNEMENT DÉPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	INVESTISSEMENT DÉPENSES	
28 200 € autres produits	172 620 € Charges à caractère général	46 % Charges de fonctionnement	18 520 € Dotations, fonds divers et réserves	37 520 € Emprunts et dettes assimilées	16 % capital emprunts
115 600 € produits de services, atténuations de charges	283 680 € Charges de personnel et frais assimilés		53 050 € Subventions d'investissement		
123 500 € Dotations, subventions	76 960 € Autres charges				
395 000 € Impôts, taxes et Fiscalité locale	6 160 € Charges financières	1 % intérêt emprunts		194 310 € Immobilisations corporelles	83 % investissement de la commune
487 000 € Excédent 2023	608 400 € futur excédent 2024 capacité d'investissement	53 %	240 270 € Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		

Budget de fonctionnement estimatif au 01/12/2024 compte annuel non arrêté.

Les principaux investissements de 2024 ont consisté en la réalisation de la phase II des travaux liés à l'installation de la VMC et au changement des fenêtres de l'école, ainsi que la réception de l'étude liée au projet de restauration du clocher de l'église Notre-Dame de Berchères, l'extension du cimetière, l'aménagement du lavoir, la mise aux normes de l'électricité de l'atelier municipal et la réfection de la toiture de l'arsenal.

Nous reporterons sur 2025 les investissements de la II^{ème} phase d'isolation de l'école, l'isolation de la toiture et le ravalement du presbytère, l'isolation de la salle des fêtes et le chemin de contournement.

Les autres investissements seront débattus à réception des devis lors de la première commission des travaux et finances au début de l'année 2025.



Notre village au jour le jour ...

17 mars 2024 Repas des anciens

C'est autour d'un délicieux repas concocté par notre traiteur local Denis Bourdin, que la municipalité a réuni les berchérois de 68 ans et plus qui le souhaitaient. Un karaoké a animé cet après-midi sous le signe de la gourmandise.



19 mars 2024 « Commémoration patriotique »

M. le Maire et ses adjoints ont commémorés en compagnie de la population et des jeunes du CMJ, la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après le dépôt de gerbe au son de la fanfare, un verre de l'amitié a été offert par le Comité des Fêtes.



22 mars 2024 « Carnaval de l'école »

Notre village a vu défiler les enfants de l'école à l'occasion du Carnaval ; comme toujours le talent des enfants et de nos enseignants s'est exprimé pour cette joyeuse cavalcade.



31 mars 2024 Distribution des œufs de Pâques

A l'invitation du Lapin de Pâques, petits et grands se sont rendus sur le terrain de football pour les grands et sur le terrain de jeux pour les petits afin de remplir leurs petits paniers de chocolats.



8 mai 2024 « Commémoration patriotique »

C'est au son de la fanfare du village que Mme Maryline Levier, adjointe au Maire et les membres du Conseil Municipal, les jeunes du CMJ et la population ont commémoré la capitulation allemande de 1945 par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un verre de l'amitié à la salle associative.



10 mai 2024 « Fête médiévale »



La première édition de la Fête médiévale organisée par l'association berchéroise BLP 1254 avec l'appui du Comité des Fêtes a eu lieu sous un soleil radieux.

Toute la journée était consacrée à une évocation du XIII^{ème} siècle dans notre village : « Le miracle de Théophile » mystère médiéval d'après Rutebeuf par les Fous de l'école du Cercle, spécialisés dans le montage de mystères médiévaux, en résidence au village du 6 au 11 mai.

Ce mystère a rempli l'église de près de 200 spectateurs curieux et ravis. A la suite un banquet médiéval en plein air sur la place de l'église a réuni plus de 150 convives. Au menu, terrine sur son tranchoir, gasteau salé, morceau de fourmage et poire d'hypocras. Des danses médiévales par la Cie La Citadelle ont animé cette belle soirée sous les étoiles.



Jazz Band

RETROSPECTIVE

21 juin 2024 « Fête de la musique »

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé la fête de la musique à Berchères en compagnie du jazz band « Jazz Time Blues » de Luisant et de sa chanteuse Julie qui se sont donnés à fond devant des spectateurs séduits, qui n'ont pas boudé la possibilité de se restaurer sur place, toute la soirée, auprès du food truck « Street Burger » et de Pizza Marco. Le temps couvert a toutefois été clément pour faire de ce rendez-vous une superbe soirée très réussie.



23 juin 2024 « Berchéroise 2024 »

La traditionnelle Berchéroise s'est tenue sous le soleil. Deux boucles ont été proposées : une de 12 km pour les randonneurs et une 8 km pour les marcheurs. Elles ont emprunté le mythique chemin des carriers et ont permis aux participants de découvrir ou redécouvrir de magnifiques panoramas sur la cathédrale de Chartres. Ce parcours, réalisé par l'association Berch-Pierre, entend mettre à l'honneur le patrimoine local, et notamment les pierres extraites depuis plus de 1 000 ans de la carrière du village, qui ont servi à la construction de la cathédrale de Chartres.



A mi-parcours, une pause gourmande a été offerte par la mairie de Gellainville et à l'arrivée un pot de l'amitié, organisé par l'association Berch-Pierre, a récompensé les participants..



4 juillet 2024 « Olympiades des enfants »

Les jeux olympiques des enfants de l'école de la Pierre Blanche ont eu lieu le 4 juillet, sous un grand soleil, organisés par le Comité des Fêtes et les associations sportives du village. Tout au long de la journée, les enfants ont participé à de nombreuses épreuves sportives et se sont vus récompensés par des médailles. Un pique-nique a clôturé cette belle journée d'avant vacances. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur efficacité et leur bonne humeur.



14 juillet 2024 « Déjeuner Républicain »

Le Comité des Fêtes a organisé cette année encore, ce déjeuner républicain dont le succès ne se dément pas. Le buffet a réuni grands et petits pour une agréable journée, animée par notre fanfare. Une structure gonflable avait été installée sur le stade pour le plaisir des enfants et de nombreux jeux et animations se sont succédés tout l'après-midi.



Du 15 au 19 juillet 2024 « Semaine des animations sportives en milieu rural »

Pour la 9^e année consécutive, notre village a accueilli la semaine des animations sportives en milieu rural, opération financée par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Cette année encore, Berchères est un des sites les plus fréquentés du Département avec 32 enfants inscrits et 4 clubs participants : le MSD Hockey, le Tennis Club Berchérois, le Shukokai Karaté-Do Voves et le C'Chartres Rugby.

Merci à eux pour le soutien qu'ils nous apportent et qui nous permet d'accueillir un grand nombre d'enfants.



6 septembre 2024 « Pique-nique républicain »

170 convives se sont retrouvés dans la rue de l'église pour un repas champêtre.



Un apéritif a été offert par le Comité des Fêtes au son de notre fanfare.

Le temps frais et menaçant n'a pas freiné les participants qui ont dîné dans une sympathique ambiance.



RETROSPECTIVE

11 novembre 2024 « Commémoration patriotique »

Une fois encore c'est au son des marches militaires interprétées par notre fanfare qu'a eu lieu la dernière cérémonie de l'année. Le temps froid et humide n'avait pas découragé le public et M. le Maire a déposé une gerbe en compagnie des jeunes du CMJ. Un verre de l'amitié a été servi aux participants à l'issue.

1^{er} décembre 2024 « 3^{ème} édition du Trial Vintage de Berchères-les-Pierres »

67 pilotes venus de la Région Centre Val de Loire, Ile de France, Pays de Loire, Normandie et même Guernesey ont pu en découdre par ce temps idéal. Ces derniers ont été ravis de sillonner la campagne Berchéroise avec un tracé similaire aux épreuves qui s'y sont déroulées dans les années 70.

Le Trial Club de Beauce adresse ses remerciements à la commune, la société de chasse, les agriculteurs, ainsi qu'aux propriétaires des bois parcourus sans qui cette belle journée n'aurait pu avoir lieu.



6 décembre 2024

Pour la 4^{ème} année consécutive, toujours à l'initiative des jeunes du CMJ, Berchères-les-Pierres a organisé son marché de Noël.

Pour clôturer cette belle réussite qui a mobilisé toutes les forces vives de la commune, un superbe feu d'artifice a été tiré précédé d'une retraite au flambeau au son de notre fanfare. Comme les années précédentes les recettes seront versées au bénéfice de l'école, à la Coopérative Scolaire.



20 décembre 2024 « Goûter de Noël aux enfants de l'école »

Comme à l'accoutumée, la commune a offert aux enfants de l'école un goûter de Noël fort apprécié en cette veille de vacances.



7 et 8 septembre 2024 « Fête patronale »

Le froid et la pluie ont joué les trouble-fête pour ce traditionnel week-end de fête patronale. Le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux n'ont pu avoir lieu du fait du déchainement des éléments... Le dimanche, peu de participants dans les rues de notre village pour le bric à brac annuel. Après la canicule de l'année dernière nous avons testé la pluie... Heureusement, la Banda del Sol de Voves est venue réchauffer cette atmosphère pluvieuse avec talent et bonne humeur. Souhaitons que l'année prochaine le soleil soit au rendez-vous.



21 et 22 septembre 2024 « Journées du Patrimoine »

De nombreuses manifestations organisées par l'association Berch-Pierre a permis aux touristes et aux berchérois de découvrir le patrimoine architectural et naturel de notre commune.



Association BERCH-PIERRE



En 2025, Berch-Pierre célèbre ses vingt ans ! Pour cette occasion spéciale, nous avons préparé une série d'événements marquants qui rythmeront l'année, valorisant à la fois la vie de la commune, notre patrimoine, et bien sûr notre association !

Le premier rendez-vous de l'année sera une sortie à la découverte du château de Guédelon, prévue pour le mois d'avril. Nous proposerons également des animations pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine berchérois. Le dimanche 4 mai, un jeu de piste sera ouvert à tous le long du chemin de la Garenne. Puis, le début de l'été accueillera notre traditionnelle marche, La Berchéroise, le dimanche 22 juin. Enfin, nous serons heureux de vous retrouver en septembre lors des Journées du Patrimoine.

Nos adhérents se consacreront également toute l'année à l'entretien de la Garenne et de ses anciennes carrières. Bien entendu, vous êtes tous les bienvenus lors de nos « journées bûcheronnage ». Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter pour plus d'informations. Toutes les dates de nos activités seront disponibles sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

**Nous avons hâte de fêter ensemble
ce vingtième anniversaire !**

www.berch-pierre.fr/
www.instagram.com/berchpierre/
www.facebook.com/profile.php?id=100064906321580



Oyez, Oyez ! 1254, Berchères Les-Pierres

**De nobis fabula narratur !
Cette histoire est
notre histoire !**

L'histoire de Berchères-Les-Pierres est très riche, et l'association B.L.P. 1254 souhaite redonner vie à ses habitants du Moyen Âge.

La participation de nombreux habitants à la grande fête médiévale de Chartres, en 2018, avait permis de promouvoir le village en valorisant son histoire vivante, patrimoniale, culturelle et historique. Une douzaine de personnes ont eu alors l'idée de créer l'association BLP 1254.

Depuis quatre ans les adhérents se retrouvent autour de machines à coudre pour confectionner leurs costumes, consulter des livres de cuisine médiévale et participer à l'écriture de la mémoire médiévale du village.

Osez franchir la frontière du temps et devenez le chevalier, la bergère, le tavernier, le forgeron, l'évêque, le seigneur etc... en créant votre propre personnage et votre costume au sein de l'atelier couture. Quel que soit votre âge, BLP 1254 vous est ouvert !

Nous organisons notre Assemblée Générale le dimanche 12 janvier à 11h à la salle associative.



Elle sera suivie d'un verre de l'amitié ! Nous vous y attendons avec impatience, en famille ou entre amis. Vous serez accueilli.e.s avec sourire et convivialité.

**Avec BLP 1254, revivons l'histoire médiévale du village !
C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous :**

- Le dimanche 4 mai 2025 de 14h à 18h au Bois de la Garenne pour une chasse au trésor suivie d'un goûter médiéval
- Le samedi 11 octobre 2025 à 20h à la salle polyvalente pour un Banquet Médiéval

**Informations :
secretariatblp1254@yahoo.fr**

(Les dons de tissus unis (laine et lin surtout), de vieux sacs en cuir, ou de morceaux de bois sont les bienvenus, car nos costumes et accessoires sont à 100% issus du recyclage)

L'APE Berchères-les-Pierres : L'Association des Parents d'élèves

L'APE Berchères-les-Pierres est une association indépendante à but non lucratif dont l'objectif est l'épanouissement de nos enfants et de la vie sociale de notre école. Pour atteindre cet objectif nous menons des actions diverses tout au long de l'année scolaire.

Ces actions peuvent être des activités extra-scolaires, des animations pour récolter des fonds, des moments de convivialité entre parents d'élèves... Sachez que toutes les idées d'animations sont les bienvenues et c'est pourquoi nos bénévoles sont précieux !

**Afin d'illustrer tout cela,
voici un résumé de notre année 2023 - 2024 :**

- La boom d'Halloween
- La vente des sapins de Noël lors du marché de Noël
- Les ateliers cuisine
- La tombola suivie de la kermesse qui clôture l'année scolaire de nos enfants !

Grâce à vous tous, lors de la réunion de septembre 2024, nous avons eu le plaisir de remettre à l'école un chèque de 3 500€.

Les portes de l'association sont ouvertes à tous !
N'hésitez pas à nous rejoindre :

Mail : apebercheres@gmail.com
Ou suivez-nous sur notre page Facebook
f Ape Berchères Les Pierres



Nous remercions tous nos bénévoles actuels et ceux qui vont nous rejoindre !
« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »
 Franck Piccard

Comité des Fêtes

Quel est le point commun entre ces différentes manifestations : cérémonies patriotiques, repas des aînés, chasse aux œufs, fête de la musique, fête patronale, marché de Noël, décoration du lavoir et de Chamblay, Olympiades des enfants ?

Toutes ont été organisées par notre précieux et indispensable Comité des Fêtes. Cette équipe de choc animée par Maryline, composée d'une quinzaine de volontaires motivés et sympathiques, répond présent et dès qu'un besoin se fait sentir que ce soit pour fabriquer, monter ou démonter un décor, cuisiner, bricoler, servir le verre de l'amitié à l'issue des commémorations patriotiques, organiser des manifestations de A à Z, ou fournir une aide technique et logistique aux projets d'ampleur des associations locales.



Si vous souhaitez vous joindre à nous, prenez contact avec la mairie, et venez nous rencontrer lors de l'une de nos réunions. Vous serez accueilli avec le sourire !

Association Ambiance Beauceronne

Depuis 1947, l'association Ambiance Beauceronne (fanfare de notre village) assure les défilés de toutes les fêtes du village (14 juillet, fête patronale...), les commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre...) dans la commune, à Morancez, ainsi qu'à Prunay-le-Gillon depuis quelques années.



Quelques nouveaux musiciens nous ont rejoints. C'est un plaisir de les voir nous accompagner aux clairons, à la flûte, au xylophone, à l'euphonium et aux tambours pendant les défilés. Nous recrutons toujours des musiciens bénévoles pour souffler dans les cuivres et d'autres instruments à vent (flûte, saxophone, tuba, trombone...), mais aussi pour faire sonner les peaux des tambours, celle de la grosse caisse, faire résonner les cymbales ou les lames du glockenspiel.

Le Président Claude CIRASSE

Les personnes intéressées pourront prendre contact au :

02 37 26 05 40

Répétition le jeudi soir de 18h45 à 20h00 - Salle polyvalente

ASB Football

Pour la saison 2024/2025 le club de football compte une centaine de licenciés avec une augmentation en catégories féminines suite à la volonté des deux clubs (Berchères et Dammarie) de proposer des équipes uniquement de filles.

Création d'une équipe UFOLEP qui se retrouve le dimanche matin pour du foot en championnat loisirs.

Le club de football de Berchères vous présente l'encadrement des catégories jeunes et seniors pour la saison 2024/2025.

U6/U7 (5/6 ans) : Eric Barrot, Michel Allard, Aymerick Deneau et Mathéo Labbe

U8/U9 (7/8 ans) : Michel Allard, Lilian Nadeau et Eric Colas

L'encadrement en entente avec le club de Dammarie est le suivant :

U10/U11 (9/10 ans) : Mathis Longa, William Guesdon et Lilian Nadeau

U12/U13 (11/12 ans) : Mathéo Rosario, Ismaël Haddi, Thierry Poulain

U14/U15 (13/14 ans) : Clément De Berti, Michel Allard

U16/U17/U18 (15/16/17 ans) : J-Christophe Raphaël, Alexis Prevost

Equipes féminines

U10/U11 (9/10 ans) : Freddy Vautelin

U12/U13 (11/12ans) : Loïc Maignant

U14 à U18 (13 à 17 ans) : Cédric Legrand, Mickaël Blavot et Nicolas Vivien



UFOLEP : Adrien Poulain - **Délégué :** Claude Le Fevre,

Arbitre officiel : Mathieu Cappello

Dirigeants : Alain Ruelland, Eric Rocquain, Baptiste Chevalier

Secrétaire : Ludvine Vovelle - **Trésorier :** Laurent Legeay

Service Civique : Mathis Longa



Merci à L'ensemble de nos partenaires et à la municipalité pour leur soutien.

Votre contact : Michel Allard

06 22 47 72 32 - Site internet : as-blp-footeo.com

Le Moto-club de Berchères les Pierres

Pour recontextualiser la situation du club : le président Leroux a démissionné début juin. Cette démission a entraîné plusieurs conséquences, notamment sur le processus d'homologation.

Les quelques bénévoles restant au sein du club ont dû faire face à plusieurs défis :

- Organiser une assemblée générale pour éviter que le club ne soit en péril,
- Reconstituer un bureau,
- Gérer la gestion quotidienne du club,
- Superviser les travaux nécessaires à la nouvelle homologation 2024-2028.

Je vous partage aujourd'hui l'état d'avancement de la situation :

- L'affiliation du club pour la saison 2025 est en cours,
- Les travaux requis sont désormais terminés,
- Nous espérons obtenir une date de passage en commission pour valider l'homologation première quinzaine de janvier.

Un grand merci à Antoine, Louis, Cyril, Fred, Lucien ainsi qu'à tous les bénévoles

Nous souhaitons rendre hommage à Christian Riollot, qui nous a quittés début juin après une longue maladie. Christian était l'un des bénévoles les plus anciens.



Concernant l'année 2025 : il n'est pas prévu d'événement le 1^{er} mai, mais nous espérons tout de même organiser une journée d'initiation aux motos, side-cars ou autres activités.

Jean-Charles Goupil

Vive la Vie



Cette année nous avons organisé,
 > le samedi 6 avril, le traditionnel concours de pêche à la truite, nous avons lâché 40 kg de truites et nous avons eu 17 pêcheurs qui sont venus autour de la mare. Après la remise des récompenses, le pot de l'amitié clôtura cette belle matinée ;

- > 3 cours d'art floral : nous avons confectionné une composition pour Pâques, pour la rentrée et un centre de table pour Noël ;
- > le vendredi 21 juin, nous avons tenu une buvette à l'occasion de la fête de la musique ;
- > le samedi 5 octobre, une marche pour Octobre rose, nous étions 35 participants, ce qui a permis de remettre un chèque de 190 € à la ligue contre le cancer ;
- > le samedi 16 novembre, un loto en association avec le club de Tennis, nous avons eu une centaine de personnes, c'est peu ! Mais des berchérois sont repartis avec de nombreux lots dont un bon d'achat de 200 € et un de 300 €, désolé pour les perdants ;
- > Des après-midi « jeux de société » tous les mardis à la salle associative, toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.



Nos prochaines manifestations seront :
 Mercredi 15 janvier : assemblée générale
 Vendredi 21 mars : cours d'art floral
 Samedi 5 avril : concours de pêche
 Samedi 4 octobre : randonnée pour Octobre rose
 Samedi 15 novembre : loto avec le tennis

Projet d'une sortie en bus à la fête du hareng à Dieppe en novembre.

Nous serons heureux de vous rencontrer lors de nos manifestations.

guillon.alainetevelyne@neuf.fr

Présidente : Evelyne Guillon

Trésorier : Claude Cirasse - Secrétaire : Maryline Levier



Compagnie Ruisseau de Lune



Ateliers d'Eveil Musical
 Enfants- Parents

Nous avons passé une très belle année 2024 avec entre autres, la réalisation, grâce au concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Centre, de notre projet intitulé « Été Culturel pour les tout-petits ».

En effet, sur 7 villages d'Eure et Loir (avec une mise en route à Berchères le 22 Juin 2024), nous avons pu proposer tout l'été, notre spectacle « Voyage Musical » suivi d'un atelier d'éveil musical, et d'un atelier autour du conte.

Nous avons été ravis de voir que le public était au rendez-vous aux 4 coins du Département !

Sur la commune de Berchères-les-Pierres, nous proposerons, de nouveau, sur 2024/2025 des ateliers d'éveil musical enfants parents.

Nous animons :

- des spectacles « petite enfance » (N-5 ans) en extérieur et en intérieur,
- des ateliers d'éveil musical,
- des ateliers autour de la littérature jeunesse.

Renseignement et inscription
 au 07 81 39 71 45

ou par mail au ruisseaudelune@outlook.com



Vous pouvez nous suivre
facebook.com/ruisseaudelune

ou sur notre site Internet
www.compagnie-ruisseau-de-lune.fr

L'Association Berchères Pétanque

L'association Berchères Pétanque (anciennement ASCB Section Pétanque) avec 67 adhérents adultes et 11 enfants rassemble les habitants de la commune et des environs.

La pétanque est un sport de détente, accessible à tous et peu onéreux. Joueurs novices et confirmés, petits et grands se réunissent toutes les semaines dans un cadre convivial. Situé au terrain de moto-cross de la Garenne, dans un écrin de verdure, le boulodrome dispose de 42 terrains tous éclairés permettant des rencontres en nocturne. Cette année 12 concours ont eu lieu (6 réservés aux adhérents et 6 ouverts à tous).



Nous avons aussi organisé 2 rencontres amicales avec les adhérents de Champhol et Prunay-le-Gillon qui ont été de purs moments de bonheur et qui seront renouvelées l'année prochaine.



INFORMATIONS PRATIQUES :

Assemblée Générale VENDREDI 21/02/2025
 à 20h00 à la salle des fêtes :

- > Cotisation annuelle 15€ - Gratuité pour les moins de 18 ans.
- > Boulodrome ouvert aux adhérents à partir de 14h le jeudi et le dimanche

Vous pouvez également nous contacter par email :
ascbpetanque@gmail.com



Tennis Club

L'objectif de TCB reste toujours le même, promouvoir et faire perdurer le tennis dans le village.

Nombre de licenciés : 26 - Elèves prenant des cours : 09

Arrivée de 6 jeunes débutants (un petit groupe de copains) affutés et motivés pour la compétition.

Pour plus d'informations nous restons à votre disposition.

tennisclubbercheriois@orange.fr

Président : M. RAPHAEL 06 47 63 49 50

Secrétaire : M. PERCHERON 07 77 07 57 89

Trésorier : Mme NGUYEN CUNG TRONG 06 33 18 18 43



BIENVENUE AUX NOUVEAUX BERCHEROIS

Vous venez récemment d'élire domicile à Berchères-les-Pierres, à Chamblay ou à Bussay, bienvenue dans la commune qui est désormais la vôtre. L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à passer en mairie pour vous présenter. C'est en connaissant mieux sa population que notre commune peut évaluer ses besoins et anticiper les adaptations à réaliser. Il est possible de vous inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année.

Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, muni de votre carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour plus de renseignements, retrouvez la liste des démarches à accomplir sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Si vous souhaitez faire refaire vos papiers d'identité, passeport et/ou carte nationale d'identité

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

34 mairies sont équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des Cartes nationales d'identité et Passeports en Eure-et-Loir. Ci-dessous la liste des plus proches.

Mairie d'Auneau-Bleury-St-Symphorien : www.ville-ab2s.fr

Mairie de Chartres : www.chartres.fr

Mairie d'Epernon : www.ville-epernon.fr

Mairie de Lucé : www.luce.fr

Mairie de Luisant : www.luisant.fr

Mairie de Maintenon : www.mairie-maintenon.fr

Mairie de Nogent-le-Phaye : www.nogent-le-phaye.com

Mairie de Nogent-le-Roi : www.nogentleroi.fr

Mairie de Saint-Georges-sur-Eure : <https://saint-georges-sur-eure.fr>

Mairie de Sours : www.sours.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

Permances téléphoniques :

Lundi et mercredi :

8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 18h00

Rendez-vous avec le secrétariat :

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00

Pour rester informé téléchargez dès à présent panneau pocket :
<https://app.panneaupocket.com/ville/28461990-bercheres-les-pierres-28630>

Calendrier des collectes 2025

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
M 1 Férié	S 1	S 1	M 1	J 1 Férié	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1 Férié	L 1
J 2	D 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
V 3	L 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3
S 4	M 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
D 5	M 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
L 6	J 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6
M 7	V 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
M 8	S 8	S 8	M 8	J 8 Férié	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
J 9	D 9	D 9	M 9	V 9	M 9	M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
V 10	L 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
S 11	M 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	S 11	M 11 Férié	J 11
D 12	M 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
L 13	J 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13
M 14	V 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14 Férié	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
M 15	S 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15 Férié	L 15	M 15	S 15	L 15
J 16	D 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
V 17	L 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17
S 18	M 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18
D 19	M 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
L 20	J 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20
M 21	V 21	V 21	L 21 Férié	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
M 22	S 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22
J 23	D 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
V 24	L 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24
S 25	M 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25
D 26	M 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26
L 27	J 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27
M 28	V 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	M 28	V 28	D 28	D 28
M 29	S 29	S 29	M 29	J 29 Férié	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29
J 30	D 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
V 31		L 31		S 31		J 31	D 31		V 31		M 31

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine
SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Une semaine sur deux.
SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13h.

ENCOMBRANTS
28 mai à décembre
SORTIR LA VELLE APRÈS 19h.

Attention aux jours fériés
Collectes décalées

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 35



Recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Pourquoi ? Parce que se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans mais aussi d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

QUI DOIT FAIRE LA DÉMARCHÉ ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

QUE FAUT-IL DÉCLARER ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiqués les informations suivantes : le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

Un justificatif d'identité :

- Carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso)
- Passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo)
- Le livret de famille
- Une carte d'invalidité dans le cas où vous voudriez être exempté de participation à la journée défense et citoyenneté.

QUELS SONT LES EFFETS DU RECENSEMENT ?

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.



A la suite de la Journée Défense et Citoyenneté, le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sera remis au jeune. Il est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Dossier d'auto-école, inscription à un examen, recrutement de sapeur-pompier volontaire, etc.)

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez. Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seuls les documents suivants permettent aux administrés de justifier de leur situation vis-à-vis du service national lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans (Dossier auto-école, inscription au baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la gendarmerie, ...) :

- le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ou l'attestation individuelle d'exemption de participation à la journée défense et citoyenneté.
- le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté, de ne pas pouvoir s'inscrire à un examen et de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans. Au-delà des délais légaux, les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

En savoir plus sur le recensement citoyen obligatoire sur :

www.service-public.fr

MA JDC SUR MOBILE

Téléchargez l'application Ma JDC sur mobile

L'application permet aux jeunes de :

- Géolocaliser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet en temps réel
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, temps de trajet à pied entre la gare/arrêt de bus et le site, pièces à fournir, programme de la journée...)
- Prendre contact plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...)

Mouvement de personnel

Arrivée d'une nouvelle secrétaire

En juin 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle secrétaire en mairie.



Arrivée de Claire Tricheux

J'ai souhaité me reconverter de nouveau dans le secrétariat, avec l'envie d'exercer un métier polyvalent. J'ai alors effectué deux stages en mairie, dont un à la mairie de Berchères-les-Pierres, ce qui m'a permis de confirmer mon choix de réorientation professionnelle. J'ai pris mes fonctions le 5 juin 2024 et je travaille en binôme avec Mme Laëtitia Loiselet ».

Laissons la se présenter :

« Je m'appelle Claire, j'ai 40 ans et je suis maman d'un petit garçon. Titulaire d'un BTS assistante de direction, j'ai travaillé pendant 10 ans à l'Echo Républicain, puis me suis reconvertie dans la petite enfance pour exercer le métier d'assistante maternelle pendant 8 ans.

Départ à la retraite de Caroline Bruel

Le 5 juillet dernier, Caroline Bruel, agent depuis 10 ans de la municipalité, détachée à l'école de Berchères, prenait une retraite bien méritée après 42 ans d'activité professionnelle.

A cette occasion, un pot de l'amitié a été organisé pour lui prouver notre attachement et la remercier pour ces années au service de l'école. Toutefois, Caroline vivant à Berchères, elle a accepté d'intervenir quelques heures par semaine de 11h30 à 13h30, à la garderie et au service de la cantine.



Une semi-retraite en quelque sorte qui lui permet de se sentir utile et toujours active. C'est donc avec plaisir que nous continuerons à la croiser dans nos locaux.



Prévenir les Cambriolages : Conseils Pratiques

Quelques chiffres !

Chaque année, plus de 300 000 cambriolages se produisent en France, soit 1 toutes les 10 secondes. La moitié concerne des résidences principales, principalement entre 14 h et 17 h.

Prévenir les cambriolages

Les cambrioleurs choisissent des cibles faciles, minimisant les risques. Adoptez des habitudes de vigilance : signalez tout comportement suspect dans votre quartier et partagez toute information utile aux enquêteurs en cas de méfaits.

Bonnes pratiques en cas d'absence

- Ne signalez pas vos absences sur les réseaux sociaux, ni sur votre porte ou répondeur.
- Informez des voisins de confiance si vous partez en vacances.
- Entretenez la maison pour simuler une présence (courrier retiré, volets ouverts/fermés par un tiers, éclairages programmés).
- Rangez outils et échelles à l'abri.
- Signalez votre absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances".
- Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol.

Sécuriser son habitation

- Clôturez votre propriété et verrouillez le portail en votre absence.
- Installez un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement.
- Renforcez portes et fenêtres (serrures 3 points, barres de renfort, barreaux scellés).
- Optez pour une alarme fiable et éventuellement un système vidéo sécurisé.

En cas de cambriolage

Ne touchez à rien et contactez immédiatement la police ou la gendarmerie, même pour une tentative.

Testez le niveau de protection de votre habitation

En savoir plus sur : www.referentsurete.fr

En cas d'urgence
Composez le 17

17
POLICE
SECOURS



Tarifs municipaux

Tarifs des services périscolaires au 1^{er} septembre 2024

Repas enfant (inscriptions à l'année)	4,24 €	Repas enfant ponctuel	7,00 €
GARDERIE PERISCOLAIRE	Inscriptions à l'année	Garderie Ponctuelle	Frais de gestion de dépassement
Matin	0,90 €	2,00 €	
Midi	1,36 €	2,00 €	
2 ^{ème} garderie du soir (17h30 à 18h30)	1,36 €	2,00 €	10,00 €
ETUDE SURVEILLÉE	1^{ère} GARDERIE	1^{ère} GARDERIE PONCTUELLE	
1,71 €	1,36 €	2,00 €	

Tarifs Communaux au 1^{er} janvier 2025

SALLE POLYVALENTE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h - 8h le lendemain)	225,00 €	530,00 €
Le Week-end (8h -20h le lendemain)	332,00 €	816,00 €
SALLE ASSOCIATIVE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h - 21h)	118,00 €	242,00 €
Entreprises locales		Entreprises extérieures
La journée (8h - 14h ou 12h - 18h)	60,00 €	//
La journée (8h - 21h)	120,00 €	180,00 €
DESINFECTION SALLE POLYVALENTE	TARIF	
Particulier	60,00 €	
Association Berchéroise	Les 2 premières gratuites (par année civile) puis 30,00 €	
CAUTION	SALLE POLYVALENTE	SALLE ASSOCIATIVE
	1.500,00 €	1.500,00 €
CONCESSIONS	Concession trentenaire	300,00 €
	Concession de quinze ans	200,00 €
COLOMBARIUM	CAVEAU CINERAIRE (Cavurne)	TARIF
Trente ans 1 ^{er}	Trente ans 1 ^{er}	600,00 €
Trente ans (2 ^{ème})	Trente ans (du 2 ^{ème} au 4 ^{ème})	400,00 €
Quinze ans 1 ^{er}	Quinze ans 1 ^{er}	450,00 €
Quinze ans (2 ^{ème})	Quinze ans (du 2 ^{ème} au 4 ^{ème})	250,00 €
GARAGES COMMUNAUX	456,00 € par an, payable mensuellement soit 38,00 €/mois	
Repas porté à domicile	7,04 €	

ETAT CIVIL

Naissance

Date de naissance	Nom* de l'enfant	Prénom de l'enfant
07/02/2024	GUILGUÉ	Maho
28/03/2024	CHARRAIRE DE ALMEIDA	Manuella
15/07/2024	CHARTIER	Juliette
15/07/2024	CHARTIER	Léna
20/08/2024	PROVOOST	Jade
20/08/2024	PROVOOST	Léna
15/11/2024	RICHARD	Lilian

Mariage

Date du mariage	25/09/2024
	COUTEAU Xavier et OBERDIEDER Jocelyne

Décès

Date de décès	Nom et prénom du défunt	Nom marital
18/01/2024	COLAS Jean-Claude	
09/04/2024	SERVOUIN Gérard	
19/04/2024	JAQUEMARD Maryse	VOVELLE
18/06/2024	LEMAIRE Dorine	
06/07/2024	MAS Claude	HOEFFLING
05/08/2024	LEBOUCQ Suzanne	CUISSARD
17/09/2024	FOUBERT Pierre	
07/10/2024	COLLOMBEAU Lucette	BUTTE

* 3 autres naissances sont intervenues mais nous n'avons pas reçu l'autorisation, de la part des parents, d'annoncer ces naissances.

NUMEROS ET CONTACTS UTILES

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
SMS OU FAX	114
GENDARMERIE THIVARS	02 37 26 37 27
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 37 20 10 10 / www.eurelien.fr
CHARTRES METROPOLE (guichet unique)	02 37 23 40 00
C'Chartres Eau	02 34 43 90 22 / contact@cmeau.com / www.cmeau.com
C'Chartres Assainissement	02 34 43 90 22 / contact@cmeau.com / www.cmeau.com
Synelva	02 37 91 80 00 (accueil gestion client) / https://www.synelva.fr/

Electricité Synelva dépannage	02 37 91 80 20
Gaz Synelva dépannage	02 37 91 80 23
Ecole de la Pierre Blanche	02 37 26 01 61
Hôpital et maternité	02 37 30 30 30
Pharmacie de garde	3237 ou n° de la gendarmerie
Centre antipoison	02 41 48 21 21 (Angers) 24h/24 et 7j/7
Enfance maltraitée	119
SOS femmes victimes de violence	3919
Fichier national canin/félin	www.i-cad.fr
Refuge les Acacias (Amilly)	06 36 05 96 77 / www.spa-chartres.com

Tribune de l'opposition « VIVONS BERCHERES »

Bercheroises, Bercherois, comme chaque fin d'année nous avons été sollicités pour nous exprimer dans la tribune d'opposition.

Le bilan de cette année n'est pas différent de celui des années précédentes. Certes la gestion administrative et culturelle est assurée par la municipalité qui pallie les besoins du quotidien, les situations d'urgence, et les aménagements à la marge.

Mais qui décide des **orientations, de l'urbanisme, du devenir** de notre village qui semble, depuis plusieurs mois, plongé dans une profonde léthargie. Les restrictions budgétaires ne peuvent pas tout expliquer, loin s'en faut.

Notre position minoritaire nous conduit à être, par la force des choses, plus spectateur qu'acteur ; cependant il est évident que les décideurs ne sont pas, même au sein de la majorité, totalement indépendants de Chartres Métropole.

Tribune de la majorité « CONTINUONS ENSEMBLE »

Berchéroises, Berchérois, l'opposition municipale a choisi de poser une question forte : "À quoi servons-nous ?". Nous nous permettons de répondre avec clarté : à construire, à agir et à défendre les intérêts de notre commune avec pragmatisme et responsabilité.

Il est regrettable que cette tribune se limite à des critiques répétées et des insinuations sans réelle proposition constructive. Reprenons donc point par point les éléments soulevés :

1. Urbanisme et Chartres Métropole

Il est vrai que certaines décisions relèvent de l'intercommunalité, une réalité connue de tous. Cela dit, il est simpliste de voir Chartres Métropole comme un acteur agissant unilatéralement. Les projets d'urbanisme sont le fruit de concertations et répondent à des exigences de cohérence territoriale. Si le bassin de rétention n'a pas abouti, c'est parce que de nouvelles solutions alternatives sont en discussion, tenant compte des contraintes budgétaires et techniques. Nous restons mobilisés pour faire entendre les besoins spécifiques de Berchères dans ce cadre.

2. Aménagement du cœur de village et projets de logements

La revitalisation du cœur de notre village et le développement de nouveaux logements sont des priorités pour répondre aux attentes des habitants et anticiper l'évolution démographique. Les décisions prises, y compris avec l'aval des Bâtiments de France, respectent les règles en vigueur tout en

Chartres-Métropole qui décide de **faire avorter, sans motif légitime**, le dossier largement engagé du bassin de rétention **pourtant jugé en son temps indispensable**.

Chartres-Métropole qui décide d'aménager, **à sa façon**, le cœur de notre village ; intervient dans les projets de constructions de logements pavillonnaires et autres, Chartres Habitat, Habitat Eurelien avec l'aval des bâtiments de France, et ce à notre connaissance **sans la moindre concertation avec la commune**, sachant que les appels d'offres ont été lancés.

Pour ces raisons nous n'allons pas épiloguer inutilement. Une seule question subsiste. **A quoi servons nous ?**

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

visant à préserver l'identité de Berchères. Là encore, ces démarches ne sont pas imposées, mais encadrées et discutées.

3. "Profonde léthargie"

Cette affirmation ne reflète ni la réalité ni le travail quotidien des équipes municipales. L'année écoulée a vu des avancées concrètes : l'entretien de nos infrastructures, le lancement de projets à moyen terme, et le maintien d'une offre culturelle et associative riche malgré les contraintes budgétaires. C'est ce que nous appelons être au service du quotidien tout en bâtissant l'avenir.

4. Votre rôle en tant qu'opposition

Nous partageons une frustration commune : la politique locale n'est jamais simple, et les marges de manœuvre sont parfois étroites. Toutefois, l'opposition a un rôle important à jouer : celui de proposer, d'alerter de manière constructive, et de contribuer au débat. Malheureusement, nous lisons dans cette tribune davantage de résignation que de propositions.

Alors, à quoi servons-nous ? À travailler, au-delà des différences, pour Berchères. Nous invitons l'opposition à rejoindre cet effort collectif en dépassant les critiques stériles. Ensemble, nous avons tout à gagner : pour notre village, pour nos habitants.

Les élus « Continuons Ensemble »

Déclarations - Permis

NOM	PRENOM	ADRESSE	TRAVAUX
Déclarations Préalables de Travaux (DP) 2023			
M. DIVEKI	Patrick	8 bis Rue de Chartres	Changements des volets, peinture de la porte d'entrée et des volets
M. DUMONT	Jean-Marc	6 rue Neuve	Changement de fenêtres
SARL SYNERGIE TRANSITION		20 rue de la Piscine	Installation de 6 panneaux photovoltaïques
Déclarations Préalables de Travaux (DP) 2024			
M. LEVIER	Lucien	18 rue de Voves	Construction d'une piscine semi enterrée
M. BESNARD	Mickael	24 rue du Hazard	Construction d'une piscine et d'une terrasse
M. DENEAU	Franck	13 rue des Carrières	Remplacement d'une porte de service
SAS BAMBOU MDB		2 rue des Carrières	Changement de destination
Mairie de Berchères-les-Pierres		6 rue de la Mairie	Isolation par l'extérieur
M. MARPAULT	Julien	4 rue de Voves	Changement de fenêtres de toit
M. CHARTIER	Clément	25 rue de l'Eglise	Aménagement des combles et ouverture de 2 velux
M. GUEGUEN	Jean-Charles	11 rue du Hazard	Réfection toiture et ravalement façade
Mme MENARD	Carole	14 rue du Lavoir	Remplacement du grillage
M. PASSERIEUX	Daniel	15 rue des Carrières	Carport
SAS BAMBOU MDB		2 rue des Carrières	Modification de la façade de la dépendance
SAS LEADER ENVIRONNEMENT		15 rue de Monceaux	Installation de panneaux photovoltaïques
M. CHAUVET	Adrien	15 rue de la Garenne	Suppression de la porte de garage
EARL LHOPITEAU		2 rue de Chartres	Création d'un passage cocher avec ouverture d'une façade
Mairie de Berchères-les-Pierres			Rue de l'Eglise Réfection de la couverture de l'Arsenal
M. VALLEE	Patrick	70 rue de la Mairie	Installation de panneaux photovoltaïques
Mairie de Berchères-les-Pierres		2 rue de l'Eglise	Ravalement façade
M. SERIVE	Christian	28 rue de la Gare	Ouverture d'une porte dans la clôture existante
M. BERNON	François-Charles	2 Ter rue de Chartres	Garage
Mme MORICE	Nathalie	13 rue du Hazard	Peinture façade
M. BRISSARD	Hervé	Rue du Four Banal	Réfection du mur de clôture
M. BRISSARD	Hervé	Rue du Four Banal	Reprise d'un mur de clôture
Mme SERVOUIN	Jeannine	30 rue des Carrières	Changement du portail existant et création d'un second portail
M. DEPIGNY	Thierry	3 rue Neuve	Changement des fenêtres
M. BOULLANGER	Philippe	17 rue de la Gare	Remplacement clôture et pose de 2 portails
Mme TRECUL	Nathalie	5 rue du Hazard	Ravalement façade
M. DESROZIERS	Vincent	36 rue de Voves	Construction d'une piscine
PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)			
Société ERVM		4 route de Berchères-les-Pierres	Extension d'une maison d'habitation - Division du terrain - Construction d'une maison individuelle
M. DOS SANTOS	Lionel	23 rue de la Mairie	Remise en état d'une fermette
KALAN PROMOTION SALU		Rue de l'Eglise	Construction de 6 maisons d'habitations
M. JARRY GOMES	Lucas	2 rue du Lavoir	Construction d'une maison d'habitation
SCEA BUSSAY		2 Bussay	Construction d'un bâtiment agricole et rénovation de 2 bâtiments avec pose de panneaux photovoltaïques
PERMIS D'AMÉNAGER (PA)			
SCI LES COQUELICOTS		7 rue de l'Eglise	Création d'un terrain à bâtir qui fera l'objet de la construction de 6 maisons individuelles et démolition d'une dépendance
PERMIS DE DÉMOLIR (PD)			
M. ALTAVILLA	Laurent	59 rue de la Mairie	Démontage d'une piscine et installation d'un spa

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées sur la plateforme :

www.e-permis.fr/

Il sera néanmoins toujours possible de déposer des demandes au format papier au guichet de la mairie.



- Remplir le formulaire en ligne selon l'autorisation demandée.
- Joindre les pièces du dossier au format PDF, JPG, JPEG, PNG (la taille ne peut dépasser 10 Mo par fichier).
- Valider le dossier.
- Vous recevrez, sous un délai d'un jour ouvré, un accusé d'émission électronique par e-mail ou dans l'historique du dossier accessible depuis le téléservice.
- Par la suite, le guichet unique de la Commune vous transmettra un accusé de réception électronique de votre dossier.

Le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception de cet accusé de réception.

Pour vous aider, un tutoriel est accessible à l'adresse suivante :
tuto.e-permis.fr/

Modalités d'utilisation de la plateforme

- Créer votre compte directement depuis le téléservice.

COMMERCES ET ARTISANS

La commune de Berchères-les-Pierres est heureuse de vous présenter ses artisans et commerçants. Si vous n'êtes pas mentionnés et que vous souhaitez l'être, merci de contacter la mairie.

Distri'Patates

Sur le hameau de Chamblay, nous vous proposons la vente de notre production de pommes de terre par le biais de 2 distributeurs automatiques.

ouvert 24h/24h et 7jours/7.

Pour élargir notre offre, vous sont proposés des œufs, de la farine de Berchères, des oignons et du blé pour vos animaux.

N'hésitez pas à vous arrêter !



14 rue de la Gare 28630
Berchères-les-Pierres
02 37 26 03 82
boutinpatrice@aol.fr
www.pronett28.fr

Ravalements - Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage toitures
Peinture et aménagements intérieurs
Isolation des combles - Revêtements sols et murs

Aidants, reprenez le contrôle !

Accompagner un proche âgé est une mission précieuse, mais parfois épuisante. Je vous propose un accompagnement personnalisé pour alléger votre quotidien. Gagnez du temps avec une vision globale du rôle de l'aidant et recevez un soutien psychologique et émotionnel pour surmonter la fatigue, le stress et l'isolement que vous ressentez.

Prenons soin de vous pour mieux prendre soin de votre parent.



Retrouvez toutes les informations sur mon site **www.zeniior.fr**
06 13 37 13 44



AL'atelier
Artisan tapissier

- Réfection de sièges tout style
- Garniture traditionnelle et contemporaine
- Couture d'ameublement
- Vente de tissus d'éditeurs
- Devis gratuit

2, Bussy 28630 Berchères-les-Pierres
06 63 61 38 53 f AL'atelier

Les Huitres de Marennes Oléron
Retrouvez M. ou Mme Durand,

les samedis de 9h00 à 12h30 (en saison),
place du 19 mars à Berchères.
Leur passage est signalé sur Panneau Pocket.



POITRIMOL THIERRY
Electricité générale
neuf et rénovation

Thierry Poitrimol
40 rue Neuve 28630 Berchères-les-Pierres
09 50 47 96 27 / 06 10 78 83 81



La société Attrap'3D s'occupe de vos problèmes de nuisibles. Rongeurs, nids de guêpes et de frelons, insectes, taupes au autres bestioles invasives.

Maxime GUYON

06 22 87 87 70
attrap3d@gmail.com
www.attrap3d.fr

iad Sylvia SAURAT
07 67 63 14 45
sylvia.saurat@iadfrance.fr
iad France

Rendez-vous sur iadfrance.fr

Votre conseillère immobilière sur Berchères-les-pierres et ses alentours

Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 877485879, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Les Ciseaux de Jen

Vous accueillez du lundi au samedi : lundi de 14h00 à 19h00
mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 19h00
samedi de 9h00 à 16h00
(jeudi et dimanche : fermé)

contacts : lesciseauxdejen@outlook.fr

02 37 24 61 69

réserver en ligne :

www.planity.com/les-ciseaux-de-jen-28630-bercheres-les-pierres



Les Farines de Berchères

Nous transformons nos céréales en farine à l'aide d'un moulin sur meules de pierre. Ces farines sont riches en fibres et minéraux, l'exploitation est en agriculture de conservation des sols, labellisée Terres d'Eure-et-Loir.

Nos farines disponibles en différents conditionnements (1 kg et 5 kg)

Semi-complète : farine commune pour tous types de réalisations sucrées ou salées - **Complète** : galette bretonne, pain - **Sarrasin** : galette, sablé/cookie - **Petit épeautre** (ancêtre du blé, plus riche en protéines avec nos farines semi-complètes) - **Son de blé** (fond de tarte, yaourt) dispo en 500g.

Où nous retrouver ? : Dans les points de ventes et distributeurs, Tous les premiers samedis de chaque mois et au portes-ouvertes
Visite du moulin possible sur rdv.

Famille Brault **06 87 32 14 06**
Rue neuve (hangar vert)

f LesfarinesdeBercheres i lesfarinesdebercheres



Menuiserie
Charpente
William
LAFEUILLE



Rue de la Gare - 28630 Berchères-les Pierres
02 37 26 04 95
www.entreprise-lafeuille.fr



Vente à emporter



Tous les mercredis soirs
place du 19 mars depuis mai 2020

Depuis, je me suis fait une fidèle clientèle en proposant des pizzas savoureuses et généreuses. Je m'efforce de choisir des ingrédients de qualités. Je pense que les clients viennent avec autant de plaisir que j'ai à leur préparer.

Mélodie LAUTE
Conseillère et manager immobilier
Achat - Vente
06 71 80 06 36
m.laute@bskimmobilier.com
bskimmobilier

BESNARD ELEC
Mickaël Besnard
Electricité générale, habitation, tertiaire et industriel
Plus de 25 ans d'expérience dans ces domaines
07 67 18 53 81
besnardelec28@gmail.com
28630 Berchères-les-Pierres

B by C
Création, fabrication et vente de bijoux
Corinne Chanonat vous propose des modèles uniques en verre de Bohème ou en pierres fines.
1 rue de la mairie 28630 - Berchères-les-Pierres
06 40 13 70 43 - Boutique en ligne : bby-c.com
Ces créations sont présentes à la boutique Loco de Chartres - 11 rue de la Clouterie

LE RELAIS DE BERCHERES
Bar - Tabac - Loto - Presse
Dépôt de pain et viennoiseries - Petite épicerie
Point relais UPS - Relais de poste
Point relais Amazon - Chambres meublées à louer
Sébastien Fouriaux
8 rue des Carrières 28630
02 37 26 07 21
Ouverture :
Mardi au Vendredi : 7h à 13h et de 16h à 20h
Samedi : 9h à 13h et de 16h à 19h
Dimanche : 10h - 13h

Ça va se passer en 2025

Et déjà quelques dates à retenir :

- **Samedi 25/01/25** : Loto du Club de Football
- **Dimanche 9/03/25** : Repas des aînés
- **Mercredi 19/03/25** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Vendredi 21 mars 2025** : Cours d'art floral par l'association Vive la Vie
- **Samedi 5/04/25** : Concours de pêche par l'association Vive la Vie
- **Dimanche 20/04/25** : Chasse aux œufs de Pâques
- **Dimanche 4/05/25** : Chasse au trésor suivie d'un goûter médiéval dans la Garenne par Berch-Pierre et BLP 1254
- **Jeudi 8/05/25** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **jeudi 29/05/25** : Tournoi de Football de l'Ascension
- **Dimanche 15/06/25** : Trial classique
- **Samedi 21/06/25** : Fête de la musique
- **Dimanche 22/06/25** : Marche "La Berchéroise" organisée par l'association Berch-Pierre
- **Lundi 14/07/25** : Déjeuner républicain à l'occasion de la Fête Nationale
- **Vendredi 12/09/25** : Dîner champêtre à l'occasion de la Fête Patronale
- **Samedi 13/09/25** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à l'occasion de la Fête Patronale
- **Dimanche 14/09/25** : Bric à brac à l'occasion de la Fête Patronale
- **Samedi 20 et dimanche 21/09/25** : journées du Patrimoine avec l'association Berch-Pierre
- **Samedi 4/10/25** : Randonnée pour " Octobre rose " par l'association Vive la vie
- **Samedi 11/10/25** : Banquet médiéval par l'association BLP 1254
- **Mardi 11/11/25** : Commémoration de la victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, et hommage rendu à tous les morts pour la France
- **Samedi 15/11/25** : Loto de Vive la Vie et du Club de Tennis
- **Vendredi 5/12/25** : Marché de Noël et vente des sapins de l'APE
- **Dimanche 7/12/25** : Trial vintage

